

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB309 Anglais 5			
Ancien Code	ARPB3B09P309	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOPB3090		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Caroline BRICTEUX (caroline.bricteux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité se concentre sur la maîtrise des compétences de communication professionnelle en anglais. Il prépare systématiquement à la présentation de son travail créatif, au travail en agence, et à la recherche d'emploi.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
- 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
- 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégagant les idées clefs
- 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
- 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
- 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente

Acquis d'apprentissage visés

Les objectifs sont en conformité avec les niveaux B2+ tels que définis par le "cadre européen de référence". Les objectifs détaillés peuvent être téléchargés à l'URL suivante :

<http://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr/cef-ell-document.pdf>

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB3B09P309A Anglais 5

24 h / 2 C

Contenu

Cette unité d'enseignement aborde les sujets suivants :

- Les présentations devant un client
- Les briefs
- Le book
- La recherche d'emploi
- L'entretien professionnel
- La communication sur le lieu de travail
- L'actualité du domaine de la publicité

Démarches d'apprentissage

- Approche communicative
- Utilisation de ressources en ligne
- Évaluation continue
- Coaching individuel lors de la rédaction du CV en anglais

Dispositifs d'aide à la réussite

Coaching et mise à disposition d'exercices d'accompagnement ciblés pour l'auto-apprentissage.

Sources et références

Site conseillé: Oxford Advanced Learner's Dictionary (<https://www.oxfordlearnersdictionaries.com/>)
Utilisation réfléchie des ressources en ligne (notamment outil de traduction et IA)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Documents accompagnant le cours magistral
- Plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprendra le travail journaliser pour 60% de la note. L'examen de fin d'année interviendra pour 40%. Il sera accordé une grande importance à la cohérence du contenu, la correction grammaticale et l'intelligibilité du langage parlé.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	60				
Période d'évaluation	Exo	40			Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Tous les **travaux** doivent être remis exclusivement par la plateforme ConnectED. Aucun dépôt tardif ne sera toléré. La non-remise de travaux dans les délais sera sanctionnée d'un zéro.

La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 3 périodes.

L'absence à un **examen** (ou une partie de celui-ci) sans motif valable entraînera l'absence de note et la mention "pas présenté" pour l'UE. Le travail journalier est neutralisé au Q3. Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

L'**absence à une interrogation** (ou une partie de celle-ci) sans motif valable sera sanctionnée d'un zéro. En cas d'absence avec motif valable, l'étudiant fournira les preuves de ce motif dans les 48 heures suivant le 1er jour d'absence (en mettant l'enseignant en copie de l'e-mail envoyé au secrétariat) et représentera l'interrogation au cours suivant son retour, sous peine d'une note nulle.

L'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IA) est autorisée dans le cadre du cours sous les conditions suivantes :

- L'IA générative ne peut pas être utilisée pour plagier ou copier du contenu existant.
- Dans un souci d'intégrité intellectuelle, tout contenu généré par l'IA doit être mentionné comme tel, l'outil utilisé doit être précisé.
- Si l'IA intervient dans un projet d'équipe, il convient de s'assurer que tous ses membres en sont informés.
- Dans le but d'une évaluation équitable et pour éviter les sanctions, l'enseignant concerné doit être informé du recours à l'IA.

En conclusion, nous considérons l'IA générative comme un atout pour l'efficacité communicative et créative, à la condition d'une utilisation responsable, dans le respect des règles d'éthique et de transparence.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).